

Admission en Master, la procédure française

Information sur les résultats d'admission

Conformément à la réglementation française et européenne en vigueur sur la protection des données, Sciences Po ne peut communiquer les résultats d'admission/admissibilité qu'aux personnes directement concernées.

Les décisions d'admission seront mises en ligne sur l'**Espace candidat** de chacun **à partir du 31 mai 2018 à 17 heures**. Un mail de confirmation sera par ailleurs envoyé à chacun des candidats sur l'adresse email ayant servi d'identifiant pour l'Espace candidat.

La procédure d'admission

La procédure française comporte deux phases :

- **Une phase d'admissibilité** composée d'une double évaluation de dossier effectuée par deux membres académiques de Sciences Po. Sur le fondement de ces deux évaluations, le jury se prononce sur l'admissibilité du candidat.
- **Une phase d'admission** composée d'un entretien oral, à l'issue duquel la commission d'entretien délivrera un avis. Le jury d'admission fonde sa décision sur l'ensemble du dossier du candidat et sur l'avis motivé de la commission.

Calendrier 2018 (le calendrier 2019 sera mis en ligne en octobre 2018)

- Date limite de candidature : **8 janvier 2018** à 23h59
- Date limite de candidature pour les candidats issus d'un établissement partenaire (conventions) : **5 mars 2018** à 23h59
- Résultats d'admissibilité : Envoyés par email les **28 et 29 mars 2018**
- Entretiens d'admission : **du 16 avril au 14 mai 2018**
- Résultats d'admission : **à partir du 31 mai 2018 17h00**

La procédure d'admission est actuellement fermée. *Les admissions pour 2019 ouvriront en novembre 2018.*

Pour en savoir plus